

Conduite sans permis depuis... 37 ans

Actualité législative publié le 01/10/2020, vu 165 fois, Auteur : [RAULINE Sven](#)

C'est dans l'Eure à Pont-Audemer, qu'un automobiliste en état d'ébriété a été interpellé par les gendarmes.

C'est dans l'Eure à Pont-Audemer, qu'un automobiliste en état d'ébriété a été interpellé par les gendarmes. Ceux-ci se sont rendus compte, en vérifiant ses papiers, qu'il roulait sans permis de conduire depuis presque 37 ans...

L'homme, âgé de 56 ans, avait passé son permis de conduire à l'armée sans jamais effectuer les démarches nécessaires pour le faire valider.

Convoqué devant le tribunal en novembre prochain pour cette double infraction (conduite sans permis et [alcool au volant](#), cet automobiliste encourt jusqu'à 1 an d'emprisonnement et 15000€ d'amende comme le rapporte le journal Le Parisien. Une confiscation du véhicule peut également avoir lieu sur décision du magistrat.

sources: [Le Parisien](#)